

(Texte original en français)

M. le Président,

Il me fait grand plaisir de vous rencontrer aujourd'hui particulièrement dans le cadre de ce Séminaire sur "Les Langues de la Diplomatie canadienne". J'attache à ce premier contact avec vous une importance primordiale. Cette réunion sert un double but: d'abord, tout en me permettant de souhaiter la bienvenue au sein du Ministère au nouveau groupe de jeunes agents de la promotion 68, elle me procure aussi l'occasion de faire connaissance avec celui de l'an dernier; en deuxième lieu, elle me permet d'exprimer mes vues et ma position en tant que Ministre des Affaires extérieures sur un sujet aussi important que la question du bilinguisme au sein de notre Ministère. Vous me permettez maintenant de passer à ma langue maternelle et d'attaquer le vif du sujet.

(Traduction de l'anglais)

Vous connaissez sans aucun doute la déclaration faite par M. Pearson à la Chambre des Communes en avril 1966 sur Le Bilinguisme dans la Fonction publique du Canada. Permettez-moi de dire dès le début que les directives énoncées dans cette déclaration demeurent une partie importante de la politique du Gouvernement sur le bilinguisme au Canada et que pour ma part je ferai de mon mieux pour qu'elles soient appliquées dans notre Ministère.

Je n'ai pas l'intention d'examiner la déclaration de M. Pearson en détail aujourd'hui, car M. Elie vous fera un exposé à ce sujet. Certains des principaux points de cette déclaration